

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**  
**Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

e-mail : [mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 JUN 2011**

Sur convocation du Maire, le Conseil Municipal s'est réuni le 15 juin 2011, à 20h30

**Présents** : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, M. Fabrice THIERS, Mme Muriel BERTHELOT, M. Nicolas ARNAUD, M. Christian ROSE, M. Jean Claude VIDAL.

**Absents excusés** : Marie-Anne VIALATTE, procuration donnée à M. Denis CLAIR, Nathalie DHORMES, procuration donnée à Madame Martine VERDEAUX, et Patrick MOUNIER.

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu de 6 mai 2011
- Délibération autorisant les agents à accomplir des heures complémentaires et supplémentaires
- Délibération créant une régie des recettes
- Délibération création d'un poste non titulaire d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour aide à la classe maternelle/surveillance cantine/garderie.
- Délibération pour marché travaux de voirie communale sur 4 ans
- Intercommunalité
- Questions diverses

Le maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance.

**Secrétaire de séance** : VIDAL Jean Claude

I – **Approbation du procès verbal de la séance du 6 mai 2011 :**

Approuvé à l'unanimité après correction d'une inversion au paragraphe 7

II – **Délibération autorisant les agents à accomplir des heures complémentaires et supplémentaires :**

En remplacement d'une délibération nominative. A l'unanimité du conseil, tous les agents titulaires et non titulaires sont autorisés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires à la demande du Maire.

### **III – Délibération créant une régie des recettes :**

Le projet proposé lors du conseil précédant a été validé par le comptable public. Destinée essentiellement à l'encaissement des entrées des spectacles de la programmation culturelle, des précisions seront cependant demandées pour l'étendre à la gestion d'une buvette et de la petite restauration. Olivier Baratier sera le gestionnaire titulaire et Josette Vialle la gestionnaire suppléante. Une indemnité annuelle de 110 € sera allouée aux gestionnaires au prorata de leur activité.

### **IV – Délibération sur la création d'une poste de non titulaire d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour aide à la classe maternelle/surveillance cantine/garderie :**

Le contrat de Mme Cailloux arrive à son terme. L'incertitude quant à l'obtention d'un emploi aidé correspondant à nos besoins conduit le maire à proposer au conseil, après renseignements pris auprès du Centre de Gestion, l'embauche d'un(e) adjoint(e) technique de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire, à 26 heures par semaine annualisées et pour une durée de trois ans renouvelables. A l'unanimité, le conseil approuve cette proposition.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 4 juillet à 12 heures. Le jury composé du Maire, de l'institutrice de maternelle, de Martine Verdeaux, Murielle Berthelot et Christian Rose se réunira le 16 juillet à partir de 14h pour recevoir les candidats retenus.

### **V – Délibération pour marché de travaux sur la voirie communale sur 4 ans :**

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à lancer une consultation pour la passation d'un marché de voirie à bons de commandes sur 4 ans (au lieu de 3 ans précédemment), pour un montant minimum de 70 000€ et maximum de 280 000€.

### **VI – Intercommunalité :**

De nouvelles rencontres sont prévues entre les différentes communes afin de proposer à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) et au Préfet, des contre propositions au découpage initialement défini.

Le Conseil émet le vœu que le SICTOM du Moyen Eyrieux soit conservé.

### **VII – Questions diverses :**

- a) **Voirie** : plus de 28 tonnes d'enrobé tiède ont été utilisées sur la voirie communale
- b) **Cimetière** : dans un proche avenir la commune étudiera la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.
- c) **Premières tranches travaux AEP** : nous avons reçu la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la reprise du captage de la Pranlette et l'amenée d'eau à la station de relevage de la Charrière). Une réunion pour la définition des différents périmètres de protection de la source de la Pranlette entre l'hydrogéologue et toutes les parties concernées aura lieu au lendemain de ce conseil, le 16 juin à 9h, sur le terrain.

- d) **Défibrillateur** : un achat groupé est proposé par la CC. Le conseil décide d'en acquérir un et de l'installer au groupe scolaire.
- e) **Courriers** : Le maire fait état d'une lettre de remerciement de la présidente de l'ADMR de Privas pour la subvention de 70€ allouée par la commune.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 18 juillet à 20h30

La séance est levée à 22h30